

# Le nombre de lycéens atteindrait son maximum en 2026

Auteurs : Magali Février, Dominique Tacon (Insee)

## La Bretagne compterait entre 120 000 et 128 000 lycéens dans les prochaines décennies

En prolongeant les évolutions constatées sur la période 2013-2017, le nombre de lycéens bretons au lieu de résidence (*définitions*) devrait poursuivre sa progression jusqu'en 2026 (*encadré*). À cette date, l'effectif serait à son maximum avec plus de 128 000 lycéens scolarisés en Bretagne (*figure 1*). Sur la période 2013-2026, l'évolution annuelle moyenne des effectifs de lycéens en Bretagne (+0,44 %) serait proche de celle attendue pour la France métropolitaine (+0,53 %).

Cette progression du nombre de lycéens bretons s'effectuerait à des rythmes différents suivant les périodes. Jusqu'en 2017, le nombre de lycéens augmente à un rythme soutenu (+2,10 % par an). Viendrait ensuite une phase d'atonie démographique jusqu'en 2021, l'effectif lycéen se stabilisant alors au-dessus de 125 000 élèves. Enfin, la hausse reprendrait pour atteindre le pic de 128 000 lycéens en 2026 avec un rythme de progression (+0,52 %) toutefois moindre que sur la période 2013-2017.

Entre 2026 et 2030, l'effectif lycéen breton devrait alors chuter de 0,93 % par an. Ce mouvement serait plus précoce et plus marqué qu'au niveau national (-0,66 %). Ainsi, dès 2030, le nombre de lycéens vivant en Bretagne retrouverait le niveau de 2017 (123 000).

Les huit années suivantes, selon le scénario tendanciel, le nombre de lycéens baisserait continûment, à un rythme annuel de l'ordre de 0,35 %. En 2038, il atteindrait un effectif plancher de 120 000 lycéens. Cette diminution est cependant moins prononcée qu'en France métropolitaine sur la même période (-0,53 %).

Enfin, le nombre de lycéens bretons augmenterait à nouveau après 2038. Le rythme suivi alors serait plus élevé qu'en moyenne métropolitaine (+0,38 % par an contre +0,15 %).

## Une forte hausse du nombre de lycéens jusqu'en 2026 liée à l'accroissement des naissances des années 2000

Outre la part liée au solde migratoire (différence entre les arrivées et les départs dans la région), l'augmentation du nombre de lycéens est la conséquence du rythme des naissances en Bretagne 15 ans auparavant (*figure 2*). En effet, les jeunes scolarisés en lycée de 2017 à 2026 sont nés entre 2000 et

2010, période où le nombre de naissances a été soutenu (plus de 36 000 par an). Cela ne s'était pas produit depuis le milieu des années 80. Deux facteurs expliquent ce phénomène.

En premier lieu, le nombre d'enfant par femme, qui baissait continuellement en Bretagne depuis 1980, connaît un rebond à partir de la fin des années 90 avec un pic en 2011 (2,01) proche du seuil de renouvellement des générations.

En parallèle, le nombre de femmes en âge d'avoir des enfants (15 à 49 ans) n'a cessé de progresser lors de la 2<sup>e</sup> moitié du XX<sup>e</sup> siècle. En Bretagne, elles sont 685 000 en 1999 et restent aussi nombreuses jusqu'en 2010.

## Une chute rapide du nombre de lycéens après 2026

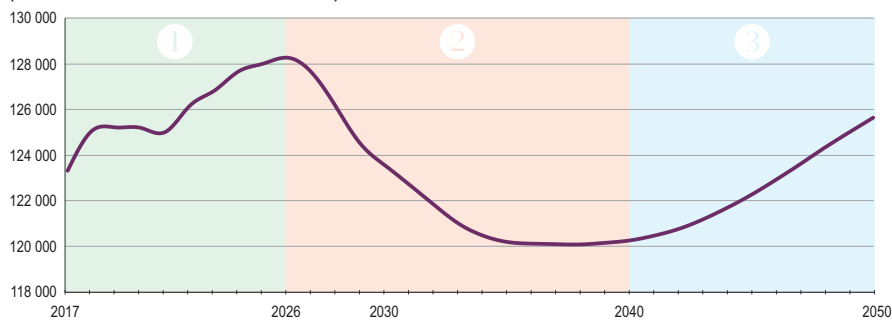
Après 2026, le nombre de lycéens bretons décroîtrait jusqu'en 2038 pour atteindre

alors 120 000 individus. Cette évolution intègre l'arrivée de générations moins nombreuses, nées après 2011. Cette baisse tendancielle s'observe déjà dans les écoles du 1<sup>er</sup> cycle (maternelles et élémentaires). À la rentrée scolaire 2018, la Bretagne comptait 2 900 élèves de moins dans le 1<sup>er</sup> cycle que lors de la rentrée précédente (-0,9 %) et la baisse devrait s'accroître à la rentrée 2019. Du fait du vieillissement de ces cohortes, les effectifs scolaires ralentiront dans le second cycle, d'abord en collège puis en lycée à partir de 2026.

Le recul de la natalité depuis 2011 résulte de l'effet croisé de deux évolutions. D'une part, depuis 2011, l'indice conjoncturel de fécondité (*définitions*) évolue à nouveau à la baisse en France comme en Bretagne. Ainsi le nombre d'enfants par femme baisse pour la Bretagne de 2,01 à 1,80 entre 2011 et 2017. Dans le détail, la fécondité des femmes de 35-39 ans est en augmentation mais elle ne compense pas le recul constaté

### 1 Trois rythmes d'évolution du nombre de lycéens

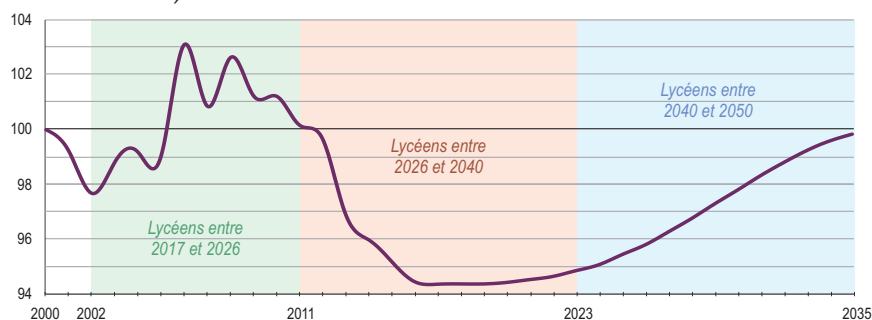
Évolution de l'effectif lycéen en Bretagne de 2017 à 2050 (au lieu de résidence, en nombre)



Source : Insee - Omphale, DEPP - Base élèves.

### 2 Un nombre de naissances soutenu dans les années 2000 visible 15 ans plus tard pour les lycéens

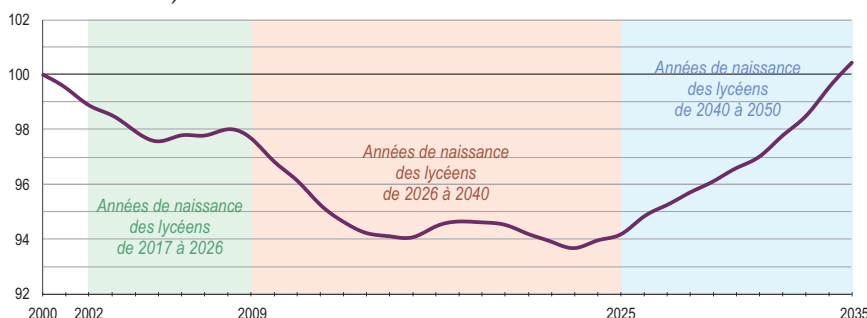
Évolution du nombre de naissances en Bretagne (base 100 en 2000)



Source : Insee - État Civil - Omphale.

## 3 Le nombre de femmes de 25 à 39 ans progresserait à nouveau à partir de 2023

Évolution du nombre de femmes bretonnes de 25 à 39 ans (base 100 en 2000)



Source : Insee - État Civil - Omphale.

chez celles âgées de 25 à 34 ans. Ce sont en effet les femmes de cette tranche d'âge qui contribuent majoritairement à la natalité. En outre, à la baisse du taux de fécondité se rajoute un moindre nombre de femmes en âge d'avoir un enfant. Depuis la fin des années 90, les femmes de 25 à 39 ans sont de moins en moins nombreuses. Leur nombre a encore reculé de 4 % entre 2009 et 2017 (figure 3) car elles sont issues des générations « creuses » des années 80 et 90. Enfin, un rebond de l'effectif lycéen régional pourrait advenir à partir de 2038. En

effet, l'arrivée progressive aux âges adultes des générations plus nombreuses des années 2000 et une fécondité stable devraient entraîner une augmentation du nombre de naissances dès 2023 et donc avoir une influence sur le nombre de lycéens 15 ans plus tard.

### L'incertitude des projections au-delà de 2030

Les projections des lycéens s'appuient sur les tendances passées de certains quotients,

par exemple les taux de fécondité (*enca-dré*). Le scénario tendanciel retenu dans l'étude est celui pour lequel les comportements démographiques se prolongent, avec un ralentissement modéré du taux de fécondité. En particulier, si le contexte actuel (taux de fécondité orienté à la baisse) se prolonge, le nombre de naissances et donc de lycéens au-delà de 2030 pourrait diminuer plus rapidement. À l'horizon de 2040, un scénario avec un indice de fécondité 10 % plus faible conduirait ainsi à un nombre de lycéens inférieur de 7 % par rapport au scénario actuel.

Par ailleurs, l'effet des migrations résidentielles sur l'ensemble de la période est, quant à lui, difficile à isoler. Cependant, le solde migratoire reste positif en Bretagne et constitue un des moteurs de la croissance démographique. En 2015, 20 % des jeunes lycéens bretons sont nés hors de la région. Enfants, ils ont pu venir résider en Bretagne, lors d'une mobilité géographique de leurs parents dans les années 2000. Plus largement, la région présente un solde migratoire faible mais positif pour les jeunes âgés de 15 à 17 ans. En 2016, la Bretagne a ainsi accueilli 700 jeunes de plus qu'elle n'en a perdu pour cette tranche d'âge. ■

## MÉTHODE

### Les projections démographiques des jeunes lycéens

Cette étude vise particulièrement à calculer l'évolution du nombre de lycéens en région et dans chacune des zones qui la composent.

Les projections des effectifs des lycéens au lieu de résidence sur 2013-2050 sont réalisées en deux temps :

- 1 l'outil démographique Omphale de l'Insee permet de simuler l'évolution de la population de zones ayant au moins 50 000 habitants. Le zonage qui a été retenu ici est celui des Bassins d'Animation de la Politique Éducative (Bape), car il décrit une réalité de l'organisation actuelle de l'offre éducative en Bretagne. Différents quotients sont déterminés à partir des tendances récentes observées (2011-2015) pour chaque zone afin de simuler les naissances, les décès, les flux migratoires. La natalité dépend plus particulièrement de deux facteurs : le nombre de femmes en âge d'avoir des enfants et le taux de fécondité. Le scénario central du modèle Omphale repose sur un prolongement des tendances démographiques récentes, en supposant une baisse de la fécondité jusqu'en 2016, puis son maintien au-delà jusqu'en 2050. Il propose également un gain d'espérance de vie parallèle à la tendance nationale sur toute la période de projection. Mais les comportements démographiques peuvent évoluer, impactant à la baisse ou à la hausse le nombre de naissances ;
- 2 à partir des projections de population du scénario tendanciel, choix retenu, la population des jeunes de moins de 20 ans scolarisés est estimée avec le taux de scolarisation, hors apprentissage, calculé à partir du recensement de la population. La répartition par niveau et voie d'enseignement se réalise ensuite avec la base élèves du Rectorat. Un maintien des comportements récents de scolarité des lycéens a été retenu, à savoir un taux de scolarisation et une fréquentation identiques dans les Bape. Par contre la distinction entre la voie professionnelle et générale et technologique n'a pas été retenue, du fait d'incertitudes liées au choix des familles, aux orientations ou incitations politiques.

### Précision

Les projections s'appuient sur des hypothèses de prolongement des tendances passées. L'indice conjoncturel de fécondité est un des facteurs importants dans les scénarios de projections démographiques, impactant le nombre de naissances et, de ce fait, les effectifs de lycéens. Aussi, si le taux de fécondité des femmes diminuait ou se stabilisait à un niveau plus bas que celui utilisé dans le scénario tendanciel, le nombre de lycéens pourrait être encore plus faible, sur la période 2030 à 2038.

### Les projections ne sont pas des prévisions

Les projections de population issues d'Omphale ne se substituent pas aux prévisions d'effectifs de court terme, réalisés par la Direction de l'évaluation de la prospective et de la performance (Depp) et par les rectorats. Ces prévisions prennent en compte les taux de redoublement, les taux de passage et les taux de sorties d'élèves scolarisés.

### Définitions

Le **taux de fécondité** à un âge donné est le nombre d'enfants nés vivants des femmes de cet âge au cours de l'année, rapporté à la population moyenne de l'année des femmes du même âge.

L'**indice conjoncturel de fécondité** mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés. Il se calcule en sommant les taux de fécondité par âge.